



# Communiqué de presse

Le Directoire,

Paris. 15 avril 2008

## **Le FRR adopte une nouvelle stratégie d'investissement responsable**

Le Conseil de surveillance avait souhaité dès 2003 que ces investissements soient cohérents avec les valeurs collectives d'un développement durable. Sur cette base, le Directoire a mis en œuvre toute une série d'actions (exercice systématique des droits de vote, prise en compte de critères extra-financiers dans les mandats de gestion, mandats dédiés à l'investissement socialement responsable...). Le FRR est, en outre, devenu signataire des Principes d'Investissement Responsable de l'ONU (PRI) dès leur origine en 2006.

Prolongeant et amplifiant ces actions, le Conseil a adopté ce jour une stratégie d'investissement responsable pour les cinq années qui viennent. Elle prévoit, en particulier, que toutes les classes d'actifs dans lesquelles le Fonds investit devront faire l'objet d'un examen préalable au regard de critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance des entreprises. Cet examen systématique permettra de déterminer si tout ou partie de ces critères peuvent être intégrés dans la gestion financière des portefeuilles, comme le FRR a commencé à le faire sur les actions européennes.

Soucieux, par ailleurs, des risques qui s'attachent à des investissements dans des entreprises qui ne respecteraient pas les principes du Pacte Mondial de l'ONU et, en particulier, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, le Conseil a décidé de mettre en place un Comité de l'investissement responsable chargé de veiller à la mise en œuvre des orientations définies dans cette stratégie pour prévenir et maîtriser les risques extra-financiers des portefeuilles du FRR. Ce Comité est composé du Président et des vice-présidents du Conseil. Mrs. Jean-Claude Javilier et Daniel Lebègue ont accepté d'y apporter leur concours.

Enfin, le Conseil a souhaité que dans le cadre du réexamen de l'allocation stratégique du Fonds auquel il doit procéder d'ici le début de l'année prochaine, la question de l'impact du réchauffement climatique fasse l'objet d'une étude particulière.